

PLAIDOYER

Déclaration commune sur l'IA et la loi européenne sur l'IA : Transparence, consentement et rémunération des créateurs sont exigés



Le 25 avril dernier, ECSA et une douzaine d'organisations représentant les auteurs et les artistes-interprètes de tous les secteurs de la création ont publié une [déclaration commune sur l'IA et l'Acte sur l'IA](#), alors que cette législation devrait être adoptée prochainement par le Conseil de l'UE. Dans cette déclaration commune, nous saluons l'adoption de l'Acte sur l'IA comme un premier pas dans la bonne direction, mais nous notons qu'il doit encore être mis en œuvre de manière efficace afin de préserver les droits fondamentaux, de sauvegarder la transparence et de permettre aux auteurs et aux artistes-interprètes d'exercer leurs droits. Nous nous interrogeons également sur l'extension du champ d'application de l'exception TDM (article 4 de la directive DSM) à l'IA générative, dans un contexte où les œuvres et les données personnelles des créateurs ont déjà été pillées à une échelle sans précédent sans qu'ils aient la possibilité de réserver leurs droits. À l'avenir, les créateurs ne doivent pas seulement être impliqués dans les discussions relatives à la réservation de leurs droits, mais aussi dans les discussions politiques plus larges concernant l'IA générative. Les décideurs politiques de l'UE devraient concevoir une

stratégie ambitieuse pour une IA centrée sur l'humain qui garantisse que les créateurs puissent donner leur consentement en connaissance de cause, être rémunérés équitablement pour l'utilisation de leurs œuvres et recevoir une compensation financière pour les contenus actuels et futurs produits par l'IA que leur travail a contribué à générer.

[Lire la déclaration commune \(en anglais\)](#)

La présidente d'ECISA au Comité européen de la CISAC



© Thomas Daskalakis / CISAC

Les 17 et 18 avril, la présidente d'ECISA Helienne Lindvall a participé au Comité européen de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et de compositeurs (CISAC) à Athènes, en Grèce. Pendant ces deux jours, les participants ont discuté de la situation européenne en matière de gestion collective et de droits d'auteur. Le 17 avril, Helienne a participé à un panel sur l'utilisation de l'IA dans la musique, abordant notamment les défis en matière de droit d'auteur et de politique juridique, ainsi que la question de savoir comment trouver un système qui fonctionne pour les créateurs à l'ère de l'IA. Helienne était accompagnée de [Christian Zimmermann](#) (DACS), [Tobias Holzmüller](#) (GEMA), [Risto Salminen](#) (TEOSTO) et du modérateur [András Szinger](#) (ARTISJUS).

[Plus d'informations \(en anglais\)](#)



Le député européen Axel Voss organise une rencontre sur l'IA et le droit d'auteur

Le 15 avril, le député européen Axel Voss (PPE - Allemagne) a invité plusieurs représentants du secteur culturel et créatif (CCS) et du secteur de l'IA à discuter de plusieurs questions en suspens après la finalisation de la loi européenne sur l'IA. De nombreuses parties prenantes ont salué la loi sur l'IA comme un premier pas dans la bonne direction, qui doit être suivi d'une mise en œuvre efficace pour tenir ses promesses. Axel Voss et plusieurs intervenants ont également souligné que l'exception du TDM n'a pas été conçue en tenant compte de l'IA générative et de la nécessité d'un cadre juridique plus clair. Comme indiqué dans la lettre conjointe susmentionnée, ECSA continue d'exhorter les décideurs politiques à mettre en place un cadre juridique clair préservant les droits et l'intégrité des œuvres des créateurs, même après l'adoption de la loi sur l'IA.



La présidente d'ECSA participe à l'assemblée générale de l'IMPF à Dublin

Les 25 et 26 avril, le Forum international des éditeurs de musique indépendants (IMPF) a organisé son assemblée générale à Dublin, en Irlande. Au cours de cet événement, plusieurs tables rondes et réunions de réseautage ont eu lieu. Le 26 avril, Helienne Lindvall, présidente d'ECSA, a participé à une table ronde sur l'IA avec [Florian Koempel](#) (Queen Mary University of London), [Robert Singerman](#) (LyricFind) et [Sarah Williams](#) (IMPEL). Ils ont abordé les derniers développements juridiques et politiques mondiaux et ce qu'ils signifient pour l'industrie de la musique. Helienne a notamment souligné l'importance d'adopter une transparence maximale et de respecter le consentement des créateurs, et elle a rappelé que la directive DSM n'a pas pris en compte l'IA au moment de son élaboration. En outre, à l'occasion de cet événement, l'IMPF a lancé le [2024 Global Market Report of Independent Music Publishing](#), qui étudie en profondeur la valeur de l'édition musicale indépendante et l'influence du secteur sur l'écosystème mondial de la musique.



© Présidence belge du Conseil de l'UE / Jeroen Vranckaert

Conférence sur les droits d'auteur de la Présidence belge à Namur

Dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'UE, le [SPF Economie](#) a organisé [une conférence de deux jours sur le droit d'auteur](#) qui s'est tenue à Namur les 8 et 9 avril. La conférence s'est concentrée sur les politiques européennes et nationales assurant une rémunération équitable aux auteurs et aux artistes-interprètes dans le paysage numérique, en particulier sur la directive DSM 2019, l'IA et les contrats de rachat. L'événement a réuni plusieurs décideurs politiques, chercheurs et représentants des secteurs culturels et créatifs, dont [Roberto Viola](#) (directeur général, DG Connect - Commission européenne), [Steven De Keyser](#) (PDG, SABAM), [Burak Özgen](#) (avocat général, GESAC), et [Nina George](#) (présidente d'honneur, EWC). En outre, l'eurodéputé [Ibán García Del Blanco](#) (S&D - Espagne) a

discuté du rapport du Parlement européen sur le streaming musical, pour lequel il était rapporteur, appelant une fois de plus à la juste rémunération des auteurs, à un marché du streaming musical plus durable, et à l'utilisation éthique de l'IA.

Les organisations d'auteurs discutent de leurs priorités à Bruxelles à l'occasion des élections européennes et belges



Le 23 avril, la [SACD](#) et la [Scam](#) ont organisé une réunion avec plusieurs organisations d'auteurs afin de discuter des priorités du secteur culturel et créatif. Cette réunion a été organisée à l'occasion des prochaines élections belges et européennes. L'événement a eu lieu à la [Maison européenne des Auteurs et des Autrices](#) (MEDAA) à Bruxelles, en partenariat avec [EVA](#) (European Visual Artists), [EWC](#) (European Writers' Council), [ECSA](#), la [FERA](#) (Fédération Européenne des Réalisateurs de l'Audiovisuel) et la [SAA](#) (Society of Audiovisual Authors). Au cours de la réunion, des points communs entre les organisations ont été identifiés, afin d'œuvrer à un avenir meilleur pour les auteurs. Le secrétaire général d'ECSA, Marc du Moulin, a également présenté brièvement les principales priorités de l'Alliance, notamment un marché européen de la musique en continu plus équitable et plus durable pour les créateurs de musique, un cadre juridique éthique pour l'IA, incluant le consentement, la rémunération et la transparence pour les créateurs, et enfin des contrats équitables avec une rémunération correcte. Nous remercions chaleureusement les hôtes (la SACD, la Scam et MEDAA) d'avoir fourni une occasion de se réunir.

ACTIVITÉS CULTURELLES



Camille Awards 2024 : les partitions présélectionnées sont annoncées !

Nous sommes ravis d'annoncer officiellement les partitions présélectionnées pour l'édition 2024 des Camille Awards. Des délégations de membres d'ECOSA représentant des compositeurs de médias venus de 15 pays ont présélectionné 38 compositions dans trois catégories. Les lauréats finaux seront annoncés lors de la cérémonie, qui aura lieu le 13 novembre 2024 à la Bibliothèque nationale de France (BnF) à Paris.

[Consultez la liste complète des œuvres sélectionnées](#)



Deux concerts ECCO organisés en Roumanie

Deux concerts ECCO, financés par les subventions du système ECCO d'ECOSA et soutenus par le programme Europe créative, auront lieu en Roumanie la dernière

semaine de mai. Au cours de ces deux concerts organisés par l'[UCMR](#), membre roumain d'ECSCA, le merveilleux quatuor à cordes [Arcadia](#) interprétera plusieurs pièces. Le premier concert aura lieu le 26 mai à l'[Université nationale de musique de Bucarest](#) dans le cadre de la [Semaine internationale des musiques nouvelles \(SIMN\)](#). Le 28 mai, le quatuor donnera un second concert à la [Casa Libertății Religioase](#) de Cluj-Napoca.

[Plus d'informations](#) (en roumain)



[Retour sur le Festival Musique et cinéma à Marseille](#)

Du 1er au 6 avril 2024 a eu lieu le [Festival international Musique & Cinéma Marseille \(MCM\)](#). Le 4 avril, les trois membres d'ECSCA, le [SNAC](#) (Syndicat national des auteurs et compositeurs), l'[UNAC](#) (Union nationale des auteurs et compositeurs) et [U2C](#) (Union des compositrices et des compositeurs de film) ont co-organisé le panel « [Musique de film : le contrat de commande et la check-list du compositeur](#) », qui a fait le point sur les éléments essentiels des contrats de commande, des négociations et des autres pratiques contractuelles. Au cours de la cérémonie de remise des prix du 6 avril, les deux Grands Prix de la meilleure musique originale ont été attribués au long métrage [Elbow](#) (film d'Asli Ozarslan avec une musique originale de Delphine Mantoulet) et au court métrage [A Capella in D Mineur](#) (film de Malu Janssen avec une musique originale composée par Florian Van der Reuden).

[Consultez le palmarès de la 25^e édition du MCM](#)

CALL FOR WORKS FOR ALL ECSA MEMBERS

DISCOVER ECSA'S MUSIC CREATORS PLAYLIST

DEADLINE: 31 MAY 2024



Appel à candidatures : Playlist des créateurs de musique d'ECSA

Après deux éditions réussies, ECSA a le plaisir de lancer l'appel à candidatures pour la playlist « Découvrez les créateurs de musique d'ECSA » de 2024, dont le thème cette année est « Célébrer les compositrices ». La compilation de chansons et de compositions des organisations membres d'ECSA sera rendue publique à l'occasion de la Journée mondiale de la musique, le 21 juin 2024. Les membres d'ECSA sont invité.e.s à soumettre trois chansons **avant le 31 mai 2024**. Des informations détaillées ont été envoyées à toutes les organisations membres d'ECSA.

DES NOUVELLES DES MEMBRES

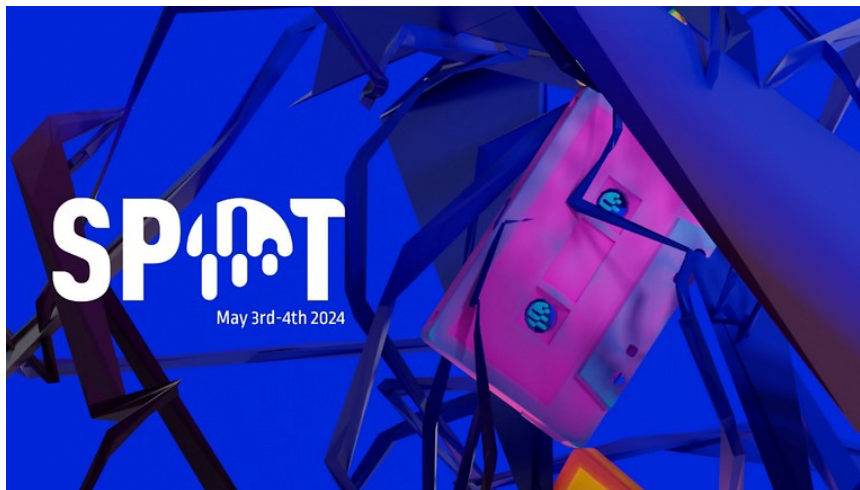
LES ENJEUX DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE : ENQUÊTE

[Conditions de vie et de travail
des compositeurs et compositrices]

Rapport de la SNAC sur la situation socio-économique des compositeurs et compositrices en France

Le [SNAC](#) (Syndicat national des auteurs et compositeurs) a publié le 4 mars les résultats d'une enquête effectuée en 2023 sur la situation sociale, économique et fiscale de 110 compositeurs professionnels de musique contemporaine basés en France. Selon cette enquête, seulement 12,3% des répondant.e.s ont déclaré gagner suffisamment de revenus pour vivre exclusivement de leur activité en création musicale.

[Voir l'enquête du SNAC](#)



SPOT Festival : La présidente d'ECISA participe à un panel sur le streaming

Comment les revenus générés par le *streaming* devraient-ils être répartis ? Alors que les plateformes Spotify et Deezer ont toutes deux inauguré de nouveaux modèles de rémunération l'an dernier, de nombreux experts ont discuté le 4 mai des conséquences de ce nouveau marché du *streaming* pour les créateurs de musique lors d'une table ronde organisée par le membre danois d'ECISA, [Danish Popular Auteurs \(DPA\)](#). La table ronde, à laquelle a participé la présidente d'ECISA Heliene Lindvall, s'est déroulée au [Festival SPOT](#) à Aarhus, au Danemark, en compagnie de [Chris Cooke](#), [Will Page](#), et de la modératrice Julie Aagaard.

[Plus d'informations sur la table ronde](#)



© ACOM

Journée des compositeurs autrichiens 2024

Le 27 avril a eu lieu la 10^e édition de la Journée de la composition, organisée par ACOM, l'organisation autrichienne membre d'ECSA. L'événement s'est déroulé au MDW à Vienne sous le thème : "Les mondes soniques et leurs microcosmes. La quintessence cachée des différents styles musicaux". Plusieurs activités captivantes ont été organisées, notamment une conférence intitulée : "Composer de la musique pour des dialogues et des narrations" donnée par le membre d'ECSA Anselm Kreuzer. D'autres conférences ont abordé les "Implications de l'interculturalisme" (Ming Wang), l'improvisation comme une branche à part entière de la musique contemporaine (Mia Zabelka), et "Collage et Projection – Mosaïque et Espace – Groove et Synchronisation" (Rupert Huber). Les présentations ont été suivies d'une table ronde, animée par Siegfried Friedrich, délégué d'ECSA, Ce dernier a également organisé la Journée des compositeurs en compagnie des quatre orateurs susmentionnés ainsi que du président de l'ACOM et délégué d'ECSA, Peter Legat. L'événement s'est conclu par un concert de l'ensemble Max Brand sous la direction de Richard Graf.



PCAM, membre britannique d'ECMA, lance une nouvelle série de podcasts

Le 29 avril, [PCAM \(Society for Producers and Composers of Applied Music\)](#), membre de l'ECMA britannique, a annoncé le lancement d'un nouveau podcast. Cette série d'enregistrements mensuels offrira des conseils de carrière à tous ceux qui travaillent dans le secteur de la musique pour les médias, en particulier à ceux qui sont en début de carrière et aux compositeurs sans représentation qui génèrent du travail créatif tout en gérant leurs propres affaires. Le premier épisode, intitulé « [There & Then to Here & Now - PCAM, past present & future](#) » est disponible sur toutes les principales plateformes.